

Temps périscolaires & restaurant scolaire

École Saint Vincent

Organisation & tarifs

RENTRÉE 2023-2024

Vous pourrez consulter le livret sur le site internet de la Mairie :
<http://www.mairie-millery.fr>



Inscriptions 2023-2024

Dossier d'inscription à compléter avant le **vendredi 30 Juin 2023**

Pour tous les dossiers non complets après cette date limite, les enfants ne pourront pas être accueillis jusqu'au 8 septembre inclus, ni au restaurant scolaire et ni aux différents accueils périscolaires.

Pour les premières demandes d'inscription (familles n'ayant pas encore d'accès au portail famille) :

- La fiche d'inscription (document pdf remplissable) est à télécharger sur le site de la Mairie dans l'onglet « Temps périscolaire et restaurant scolaire » et à compléter (avec notamment le prévisionnel de fréquentation de votre enfant aux services périscolaires) ;
- Sont à joindre à cette fiche, la photocopie du carnet de vaccination ainsi que l'attestation de quotient familial de la CAF, si celui-ci est inférieur à 1201. A défaut le tarif le plus élevé sera appliqué ;
- **La fiche et les pièces jointes sont à transmettre à periscolaire@mairie-millery.fr avant le vendredi 30 Juin 2023.**

Après enregistrement du dossier complet, les codes d'accès au kiosque famille (millery.les-parents-services.com) vous seront remis par courriel.

Pour les enfants déjà inscrits l'année précédente :

- Le renouvellement de l'inscription se fait en ligne sur le portail famille. Pour cela, munissez-vous de vos codes d'accès et connectez-vous au site : <https://millery.les-parents-services.com>
- La fiche de renouvellement est à télécharger sur le kiosque et à compléter dans son intégralité (précisez notamment les présences de vos enfants aux différents temps périscolaires en accueil régulier ou en accueil occasionnel) ;
- **La fiche enfant ainsi que les pièces jointes à mettre à jour (vaccination, quotient familial CAF) sont à déposer sur le kiosque avant le 30 Juin 2023.**

Quand votre dossier sera complet, vous recevrez un email de confirmation : votre inscription est validée.



Les services périscolaires municipaux – École St Vincent

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

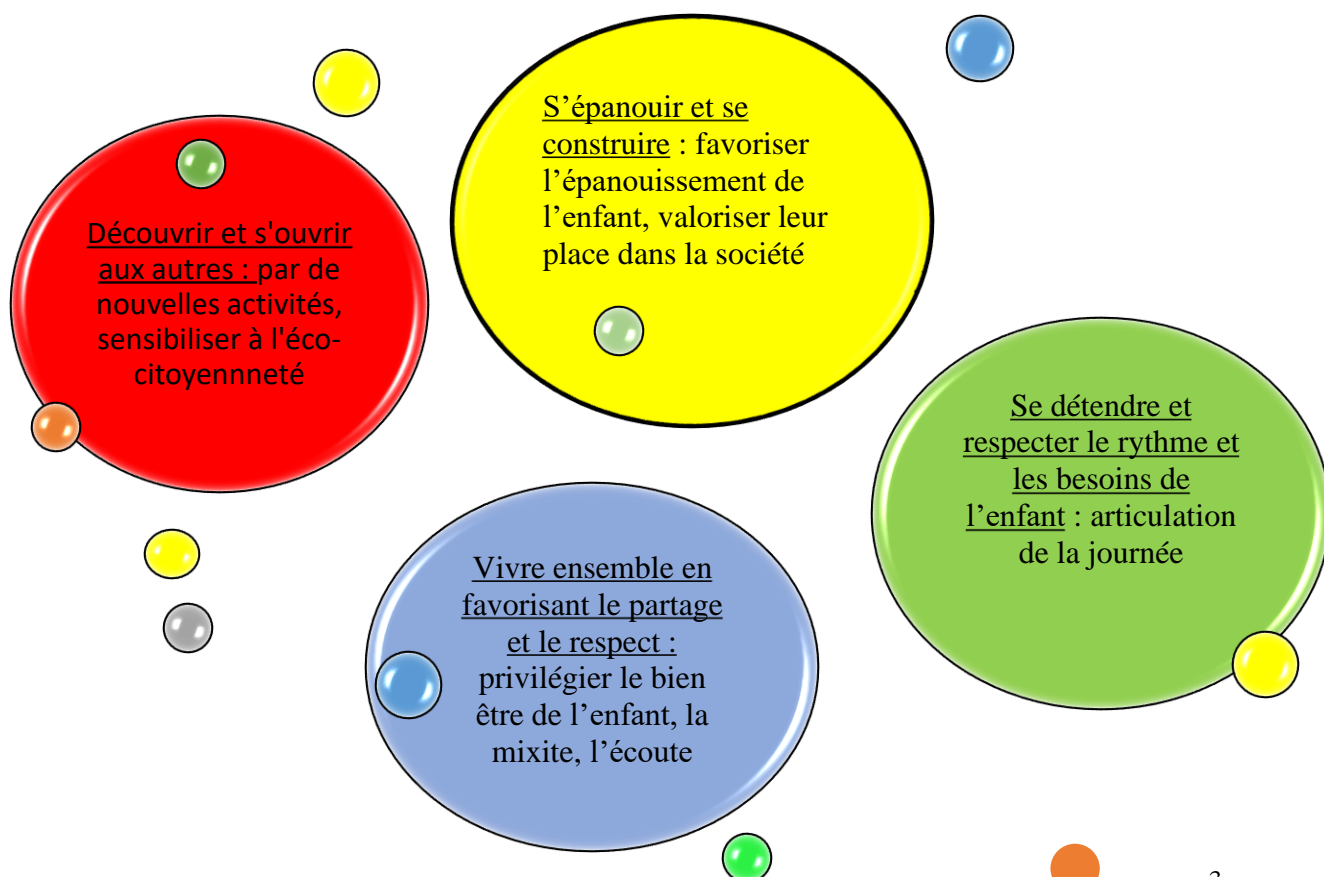
- **Accueil périscolaire du matin** de 7h20 à 8h30
Maternelle : Salle Mill'Activités (école du Sentier)
Elémentaire : Salle Ninon Vallin
- **Pause méridienne** au restaurant scolaire de 11h45 à 13h30

Le projet pédagogique

Les animateurs municipaux proposent à vos enfants des activités pendant les temps périscolaires, qui se déclinent suivant les axes du Projet Educatif Du Territoire :

Découvrir et s'ouvrir aux autres et au monde/Vivre ensemble, en favorisant le respect et le partage/ S'épanouir et se construire/Se détendre et respecter le rythme de l'enfant avec 3 axes thématiques : la découverte et la pratiques du sport, la culture et l'ouverture sur le monde et le développement durable.

Vous trouverez les grandes orientations du projet pédagogique périscolaire en annexe du PEDT sur le site de la ville : <https://www.mairie-millery.fr/>



Tarifs 2023 / 2024

Les tarifs en vigueur sont susceptibles d'évoluer d'ici la rentrée scolaire.

Tarifs du restaurant scolaire des écoles maternelles et élémentaires		
Quotient familial	Prix du repas - Millery	Prix du repas - extérieur
QF inférieur à 700	3,20 €	4,40 €
QF compris entre 701 et 900	3,65 €	5,05 €
QF compris entre 901 et 1200	4,30 €	5,65 €
QF supérieur à 1201	4,90 €	6,30 €
Tarifs du périscolaire de l'école maternelle 7h20 - 8h25 / 16h25 - 17h30 / 17h30 - 18h30		
Quotient familial	Tarif Millery	Tarif extérieur
QF inférieur à 700	1.10 €	1.70 €
QF compris entre 701 et 900	1.50 €	2.30 €
QF compris entre 901 et 1200	1.90 €	2.90 €
QF supérieur à 1201	2.30 €	3.50 €
Tarifs du périscolaire de l'école élémentaire 7h20 - 8h20 / 16h30 - 17h30 / 17h30 - 18h30		
Quotient familial	Tarif Millery	Tarif extérieur
QF inférieur à 700	1.00 €	1.15 €
QF compris entre 701 et 900	1.15 €	1.30 €
QF compris entre 901 et 1200	1.30 €	1.65 €
QF supérieur à 1201	1.45 €	2.00 €

Gestion des absences et des présences – *Extrait règlement intérieur*

Toute absence non excusée ou toute annulation hors délai (après le jeudi minuit de la semaine précédente) est facturée au tarif normal.

Pour toute annulation à votre initiative, hors délai, il convient de prévenir :

- Le service périscolaire par mail periscolaire@mairie-millery.fr avant 9h afin de décommander le repas
- Le référent périscolaire de votre enfant (maternelle : 06.71.61.52.08, élémentaire : 06.37.54.27.90) pour modifier l'accueil périscolaire du matin ou du soir.



ABSENCES EXCEPTIONNELLES NON FACTURÉES

Votre enfant est malade et ne sera pas présent à l'école ce jour-là ?	Vous devez envoyer un message au service périscolaire : periscolaire@mairie-millery.fr avant 9h afin de décommander son repas. Nous ne demandons pas de certificat médical.	Vous devez contacter - la personne référente en maternelle : 06.71.61.52.08, - la personne référente en élémentaire : 06.37.54.27.90.
La classe de votre enfant est fermée (enseignante absente, grève) et vous gardez votre enfant ce jour-là ?	Le service périscolaire, informé par les écoles, assure les désinscriptions potentielles, en lien avec le restaurant scolaire.	
Sortie scolaire	Le service périscolaire, prévenu par les écoles, désinscrit automatiquement les classes concernées.	
Absences pour autres motifs, enregistrées sur le kiosque famille	Les annulations de présences doivent être enregistrées sur le kiosque famille au plus tard jeudi minuit de la semaine précédente.	

PRÉSENCES

Réservation dans les délais	Inscription sur le kiosque famille	
Vous avez un empêchement et vous avez besoin à titre exceptionnel que votre enfant soit pris en charge ?	Nous prenons en charge votre enfant sous condition d'avoir complété une fiche d'inscription (si l'enfant n'est pas déjà utilisateur régulier du service). Pour prévenir le service d'accueil vous devez contacter : - le service périscolaire : periscolaire@mairie-millery.fr avant 9h. - le référent périscolaire de votre enfant (maternelle : 06.71.61.52.08, élémentaire : 06.37.54.27.90) <i>Attention, ces numéros ne sont valables que pour la semaine en cours. En dehors de la semaine en cours vous suivez la procédure habituelle, à savoir celle du kiosque famille.</i>	



Contacts – service périscolaire

Florence Fayolle Coordinatrice du service périscolaire	04 81 09 93 70 (ligne directe) periscolaire@mairie-millery.fr
Responsable du Pôle Action éducative et Culture	04 72 30 01 78 (ligne directe) enfance-culture@mairie-millery.fr
Référent périscolaire de l'école maternelle	06 71 61 52 08
Référent périscolaire de l'école élémentaire	06 37 54 27 90

